



RAPPORT ESG

ENVIRONNEMENT, SOCIAL & GOUVERNANCE

La démarche RSE du Groupe XpFibre s'inscrit dans **une logique de progrès continu et de création de valeur durable.**

Sommaire

01. Introduction	1
02. Préface	2
03. Présentation du Groupe XpFibre	
XpFibre en quelques mots	4
Historique : création du Groupe	6
04. L'ESG chez XpFibre	
La fibre optique : mode d'emploi	8
La chaîne de valeur du Groupe	11
XpFibre : Quels enjeux ESG ?	12
<i>Enjeux environnementaux</i>	12
<i>Enjeux sociaux</i>	13
<i>Enjeux de gouvernance</i>	13

05. Notre réponse aux enjeux ESG : La politique OPEN

L'excellence opérationnelle	16
Engagement social	18
Engagement environnemental	19

06. Analyse de double matérialité

La CSRD	20
Une méthodologie structurée et certifiée	21

07. Les actions ESG concrètes

Égalité professionnelle	24
Transition environnementale	24
<i>Empreinte carbone</i>	24
<i>Sobriété énergétique des sites : projet « Cool Roof »</i>	29
<i>Mobilité durable</i>	31
Conformité et éthique	32

08. Bilan 2025 & ambitions 34

Introduction

À travers ses activités de conception, de construction, d'exploitation et de maintenance du réseau de fibre optique, XpFibre joue **un rôle essentiel** dans l'aménagement numérique des territoires. Son réseau neutre et ouvert constitue une infrastructure stratégique pour les collectivités, les opérateurs commerciaux, les entreprises et les particuliers.

Ce rapport formalise **la démarche environnementale, sociale et de gouvernance** du Groupe. Il s'inscrit dans le cadre de **la Directive Européenne CSRD** (Corporate Sustainability Reporting Directive). Il traduit une volonté claire : rendre compte avec rigueur, transparence et pédagogie **des enjeux propres à notre activité, des ambitions et actions entreprises** par le Groupe, des méthodes de pilotage mises en place.

XpFibre souhaite ainsi offrir à l'ensemble de ses parties prenantes, collectivités, investisseurs, partenaires commerciaux, autorités publiques ou usagers, un document lisible, factuel et représentatif de **son engagement**.

Préface



Au cours des six dernières années, le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire français a constitué un défi industriel majeur.

*Le réseau de fibre optique aujourd'hui quasiment construit en totalité mobilise des compétences d'ingénierie, une organisation opérationnelle stricte, un sens aigu du service et une présence locale forte auprès des collectivités et des utilisateurs finaux. La stratégie d'XpFibre s'oriente vers **un modèle de maintenance pérenne et efficient de ses infrastructures**.*

*Dans ce contexte, le Groupe XpFibre a choisi d'associer à cette stratégie une dimension en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance structurée. Cette dimension répond à **un enjeu de responsabilité, de transparence et d'amélioration continue**. Elle traduit également notre conviction que la qualité du service rendu à nos territoires repose sur **une gestion saine, durable et exemplaire** de nos opérations et de notre réseau.*



Ce premier rapport est une étape importante. Il établit des fondations solides :

- *l'identification de nos enjeux matériels,*
- *la structuration de notre gouvernance,*
- *la définition de nos axes d'action,*
- *la présentation de projets concrets déjà déployés.*

Lionel Recorbet,
Président du Groupe XpFibre

A nighttime photograph of a modern cityscape. In the foreground, a large building with a glass facade is illuminated with blue and white lights. A prominent white number '3' is overlaid on the left side of the image. To the right, a street with light trails from moving vehicles leads into the distance. In the background, several other tall buildings are visible, some with warm orange lights and others with blue lights. The overall scene is a vibrant, high-contrast urban environment.

3.

Présentation du Groupe XpFibre

XpFibre en quelques mots

XpFibre est un **Opérateur d'Infrastructure dédié à la fibre optique**, intervenant à l'échelle nationale pour accompagner l'aménagement numérique des territoires. XpFibre est spécialisé dans **la conception, la construction et l'exploitation de réseaux et d'infrastructures** de télécommunications pour les collectivités territoriales.

Le Groupe intervient en **Zone AMII** (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en **zone AMEL** (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres. XpFibre intervient également en **zone RIP**, dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.

Le réseau de Fibre optique déployé par XpFibre est neutre, mutualisé et ouvert à tous les opérateurs. Cette neutralité garantit **une équité entre les opérateurs commerciaux** et contribue à dynamiser l'offre de connectivité au bénéfice des particuliers comme des entreprises. Le grand public, comme les entreprises, peuvent souscrire au fournisseur d'accès de leur choix.

Pleinement engagé dans l'aménagement numérique des territoires, chaque jour les équipes sont mobilisées sur le terrain pour étendre la couverture de son réseau.

XpFibre assure ses missions de déploiement, d'exploitation et de commercialisation pour **plus de 7,4 millions de prises** en fibre optique sur l'ensemble des zones concernées par ses engagements.

Le Groupe compte 233 salariés au 31 décembre 2025, en CDI hors période d'essai, répartis sur l'ensemble du territoire (France Continentale, Corse et DROM¹). Les équipes internes assurent les **fonctions stratégiques, techniques et opérationnelles** nécessaires au déploiement et à la gestion du réseau, notamment :

- La supervision et le pilotage des opérations,
- La définition des standards techniques,
- Le suivi de la performance,
- La relation contractuelle et opérationnelle avec les partenaires.

Présentation du Groupe XpFibre

Bien que XpFibre dispose d'effectifs limités, l'entreprise opère l'un des réseaux fibre les plus étendus du marché, grâce à une organisation fondée sur la complémentarité entre ressources internes et sous-traitance spécialisée.

Pour conduire ses activités, XpFibre s'appuie sur **un écosystème structuré** de prestataires techniques, tout au long de la chaîne de sous-traitance. Ces partenaires interviennent sur **trois grands volets du cycle de vie** de la fibre optique : **déploiement, commercialisation et exploitation**.

Ces opérations peuvent être réalisées soit dans le cadre de marchés privés, soit dans le cadre de délégations de service public (DSP), lorsque XpFibre opère ou exploite des réseaux pour le compte de collectivités territoriales.

Par la suite, la maintenance des réseaux démontre l'importance de la sous-traitance implique une distinction claire dans les périmètres d'émissions de gaz à effet de serre du Groupe, expliqué dans la partie 7 - Bilan carbone (Scopes 1, 2 et 3).



PÉRIMÈTRE ET EMPREINTE OPÉRATIONNELLE : REPÈRES CHIFFRÉS



21
Réseaux d'Initiative Publique (RIP),
déployés dans le cadre de Délégations de
Service Public



5
zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements
Locaux et financés sur fonds propres) et
3 en réseaux propres



7,4
de prises déployées



4,4
de clients raccordés à la fibre

Historique : création du Groupe

Altice a finalisé en mars 2019 la création de SFR FTTH, une opération majeure pour l'avenir du déploiement du Très Haut Débit en France. SFR FTTH ouvre également son capital aux fonds d'infrastructures du groupe français Axa, du groupe allemand Allianz et du fonds canadien OMERS.

Altice France est resté actionnaire majoritaire de SFR FTTH, **devenu XpFibre le 30 mars 2021**. En septembre 2021, XpFibre finalise l'acquisition de Covage.

Le nouvel ensemble constitué des actifs de XpFibre et de ceux issus de l'acquisition de Covage, donne naissance à un nouvel acteur encore plus ambitieux de la fibre pour les territoires et à un interlocuteur incontournable pour les opérateurs commerciaux.

A pair of hands is shown holding a small, clear glass globe. Inside the globe, a small green plant with several leaves is growing out of a layer of dark brown soil. The hands are positioned to support the globe from below and the sides. The background is a soft, out-of-focus green, suggesting an outdoor setting. The overall image conveys a message of environmental care and sustainability.

4.

L'ESG chez XpFibre

La fibre optique : mode d'emploi

LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU

Au cours des dernières années, le Groupe XpFibre a conduit l'un des programmes de déploiement fibre **les plus ambitieux du territoire**, avec pour objectif d'offrir une **connectivité Très Haut Débit** au plus grand nombre.

Ce déploiement massif a mobilisé de nombreux acteurs, équipes internes, partenaires industriels et collectivités locales, afin de construire un réseau fiable, résilient et durable.

Aujourd'hui, la phase de déploiement des infrastructures est presque totalement finalisée, couvrant l'essentiel des zones prévues : zones rurales, périurbaines et urbaines. Elle s'est traduite par :

- **La construction** de Nœuds de Raccordement Optique (NRO),
- **La pose** de kilomètres de câbles en aérien et en souterrain,
- **L'installation** des Points de Mutualisation (PM),
- **La création** de milliers de lignes optiques prêtes à être raccordées (au PBO).

Cette phase, très structurante, constitue **le socle du réseau fibre**. Elle représente également l'étape où **l'impact environnemental est le plus concentré**, notamment en raison des chantiers, des travaux de génie civil et des usages de matériaux. Cependant, cet impact est non récurrent, car une fois l'infrastructure installée, les besoins d'interventions lourdes s'amenuisent, laissant place à une exploitation essentiellement tournée vers la maintenance préventive et corrective.

Ainsi, XpFibre entre dans une phase d'exploitation mature, où la priorité se déplace progressivement vers **la qualité de service, la fiabilité, et l'optimisation des processus opérationnels** à plus faible intensité carbone, grâce à ses infrastructures passives.

LE RACCORDEMENT

Une fois l'infrastructure déployée, l'étape suivante est **le raccordement des clients finaux**, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises ou de sites publics.

Cette étape est aujourd'hui l'un des principaux contributeurs opérationnels aux émissions de gaz à effet de serre de l'activité fibre à travers les déplacements des techniciens de maintenance pour réaliser le raccordement.

Par ailleurs, les activités de raccordement, comme celles liées au déploiement, ont vocation à diminuer progressivement avec l'extinction de la boucle locale cuivre d'ici janvier 2031, pour ne constituer ensuite qu'une part marginale des opérations.

En effet, le raccordement implique systématiquement le déplacement de techniciens sur le terrain pour réaliser :

- **Des interventions** à domicile ou dans les locaux professionnels,
- **Des opérations** de soudure optique,
- **La pose** des câbles finaux entre le point de branchement et les locaux des usagers,
- **Des vérifications et tests** de qualité de signal.

Ces déplacements, représentent une part tangible **des émissions directes (scope 1)** pour les activités des auditeurs terrain du Groupe ou **des émissions indirectes (scope 3)** pour les techniciens appartenant à la chaîne de sous-traitance du Groupe.

Pour le Groupe XpFibre, **les opérations de raccordement mobilisent très peu de matières premières**. En effet, l'essentiel des infrastructures du réseau fibre (câbles de transport et de distribution, fourreaux, chambres, armoires et poteaux) ont déjà été déployés lors de la phase de construction initiale.

Ainsi, les raccordements effectués aujourd'hui reposent presque entièrement sur ces infrastructures existantes. Les seules matières nécessaires concernent de petites quantités de câbles de branchement et quelques équipements techniques (connecteurs, jarretières, accessoires).

Ce modèle se traduit par :

- Une faible intensité matérielle,
- Un impact environnemental réduit,
- Des émissions principalement liées aux déplacements et interventions des sous-traitants plutôt qu'à l'utilisation de matériaux.

LA MAINTENANCE

Une gestion complète de la maintenance : **un enjeu de continuité, de qualité de service et de performance environnementale.**

Après le déploiement et le raccordement, l'exploitation du réseau repose sur un troisième pilier : **la maintenance.**

XpFibre assure, avec l'appui de ses sous-traitants, une gestion complète du réseau fibre, depuis la supervision des infrastructures jusqu'aux interventions physiques sur le terrain.

Cette activité inclut :

- La maintenance préventive (inspection des infrastructures, contrôle des équipements actifs et passifs, nettoyage optique),
- La maintenance corrective en cas de panne,
- La gestion des incidents liés aux aléas climatiques, aux dégradations ou aux accidents tiers,
- La sécurisation des zones d'intervention, en particulier lorsque les sites sont sensibles ou critiques.

Comme pour le raccordement, cette maintenance nécessite des déplacements réguliers des techniciens, ce qui génère les émissions carbone résiduelles de l'activité réseau.

Au-delà des émissions carbone, la maintenance traite également **un enjeu sécuritaire**, tant pour les collaborateurs que pour les usagers :

- Sécurisation des zones d'intervention,
- Gestion des interventions en zone réglementée (zones ABF, sites industriels, voirie...),
- Traçabilité et gestion responsable des équipements remplacés.

L'activité d'Opérateur d'Infrastructure s'accompagne d'enjeux généraux et d'enjeux ESG d'un point de vue technologique et sociétal. Ces enjeux sont étroitement liés à nos métiers : génie civil, gestion du réseau, exploitation continue, interventions sur le terrain et relation avec les collectivités pour proposer **des réseaux pérennes et une qualité de service aux usagers.**

La chaîne de valeur du Groupe

XpFibre opère au cours **des phases de déploiement, de commercialisation et finalement d'exploitation** du réseau auprès des opérateurs commerciaux qui commercialisent avec le client final.



DÉPLOYER

Construire l'infrastructure FTTH sur l'ensemble du territoire

- Conception & Ingénierie réseau
- Génie Civil & Travaux de construction
- Installation des réseaux actifs & passifs
- Conformité ARCEP



COMMERCIALISER

Proposer l'accès au réseau en gros aux opérateurs

- Mise à disposition du réseau
- Offres & Contrats d'accès
- Interface avec les opérateurs
- Infrastructures toujours disponibles



EXPLOITER

Assurer le fonctionnement, la maintenance et la qualité du réseau

- Supervision 24/7
- Maintenance préventive
- Maintenance corrective
- Infrastructures toujours disponibles



Le modèle d'affaires de XpFibre, consiste à construire l'infrastructure, l'exploiter et la maintenir, et la mettre à disposition des Opérateurs Commerciaux (OC) à travers des offres de gros neutres et mutualisées. Il s'agit donc quasi exclusivement d'un modèle B2B.

XpFibre : Quels enjeux ESG ?

Pour mener à bien sa mission d'Opérateur d'Infrastructure et répondre aux attentes de ses parties prenantes, le Groupe doit relever **plusieurs enjeux ESG et opérationnels structurants**. Ces enjeux conditionnent **la qualité de nos services et notre capacité à accompagner durablement** la transformation numérique des territoires.

Lors de la mise en œuvre d'un réseau fibre, qu'il s'agisse de tirer les câbles, de connecter les matériels ou de vérifier la qualité du service, des déplacements sur site sont indispensables. Ces interventions, souvent réalisées en véhicules utilitaires, ont **un impact environnemental**.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- **Transition écologique** : La gestion environnementale constitue un enjeu crucial en raison de la consommation énergétique de nos sites techniques, de l'impact des chantiers de génie civil et de la production d'équipements. Les impératifs de réduction des émissions et d'efficacité énergétique structurent nos priorités. La fibre optique, par nature plus économe que le cuivre en phase d'exploitation, contribue également à la sobriété numérique.

C'est une solution durable, à faible consommation énergétique qui allie performance et respect de l'environnement.

ENJEUX SOCIAUX

- **Inclusion numérique** : En tant qu'opérateur structurant des territoires, XpFibre joue un rôle dans l'inclusion numérique, l'accès équitable aux services, la création d'opportunités locales et le développement des compétences. Par exemple, l'accès à la santé et aux différents services public en ligne grâce à l'amélioration de la connexion des particuliers et des entreprises à la suite du déploiement de la fibre optique.
- **Santé et sécurité** : La sécurité des équipes constitue ainsi un enjeu ESG central. La mise en place d'audit des sites, de formations régulières, de procédures opérationnelles strictes et d'équipements de protection adaptés est essentielle pour prévenir les accidents et garantir des conditions d'intervention sûres.
- **Compétitivité économique** : Le déploiement et la disponibilité de la fibre optique partout en France est essentiel pour contribuer à la compétitivité des entreprises françaises. En complément, le déploiement de la fibre contribue activement à la création d'emplois : à travers la construction des infrastructures, la maintenance et la vente des services Internet.

ENJEUX DE GOUVERNANCE

- **Éthique et transparence** : La gouvernance joue un rôle déterminant pour garantir la transparence, l'éthique et la bonne gestion des projets d'infrastructure. XpFibre intervient au cœur de territoires, en lien étroit avec les collectivités locales, ce qui nécessite un cadre de gouvernance robuste et exemplaire.

Les projets fibre se déploient souvent dans le cadre de délégations de service public, de partenariats ou de conventions avec les collectivités territoriales. La gouvernance doit donc assurer :

- La transparence des décisions, des investissements et des modalités d'exploitation ;
- Une communication claire et régulière avec les élus et les services techniques ;
- La traçabilité des engagements (délais, qualité de service, couverture du territoire) ;
- Une gestion responsable des fonds publics, lorsque les projets sont cofinancés ou subventionnés.

Une gouvernance solide renforce la confiance des collectivités et contribue au bon pilotage à long terme des infrastructures déployées sur leur territoire.

- **Anticorruption** : Le déploiement de la fibre implique de nombreux acteurs et notamment lesquels des acteurs publics (collectivités, sous traitants assurant les travaux de déploiement et d'exploitation des réseaux, opérateurs commerciaux).

Dans ce contexte, la prévention de la corruption constitue un enjeu majeur et XpFibre affirme un principe de tolérance zéro face aux pratiques de corruption ou de trafic d'influence.

Afin de limiter les risques et d'éviter les dérives dans les relations commerciales ou institutionnelles, notamment dans les phases de sélection de prestataires ou lors d'échanges avec les élus locaux, et de garantir que les décisions sont prises dans un cadre éthique, le groupe XpFibre met en œuvre un dispositif de conformité anticorruption robuste et conforme aux dispositions de la loi Sapin II, tel que décrit dans la partie 7 du présent document.

- **Aménagement des territoires** : L'un des défis majeurs du déploiement de la fibre optique se porte dans la garantie de la couverture équitable de l'ensemble des territoires (en France Continentale, Corse et DROM) y compris dans les zones les plus rurales.



A close-up photograph of two hands holding small, textured globes of the Earth. The top hand, with a white sleeve, holds a small green globe with black landmasses. The bottom hand holds a larger blue globe with green landmasses. The background is blurred, showing an office setting.

5.

Notre réponse aux enjeux ESG : La politique OPEN

Pour structurer son action, XpFibre a formalisé **une politique ESG - OPEN** articulée autour de trois piliers : **l'excellence opérationnelle, l'engagement social et environnemental.**

Cette politique s'ancre dans le rôle de XpFibre en tant qu'Opérateur d'Infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux FTTH².

L'excellence opérationnelle

Dans ce contexte, **la politique ESG - OPEN de XpFibre** sur le pilier « excellence opérationnelle » vise à aligner **la performance technique** (disponibilité, qualité des mises en service, réduction des incidents) avec **les attentes des parties prenantes** et **les indicateurs publics** de référence.

Les indicateurs ESG sont évalués annuellement (suivi d'indicateurs, mise à jour des plans d'action) afin de rester aligné avec :

- **Les exigences réglementaires** propres aux réseaux FTTH (mutualisation, qualité, continuité),
- **Les attentes des collectivités (RIP/DSP) et des opérateurs commerciaux** (accès, qualité du réseau),
- **La dynamique de fermeture progressive du cuivre** et la généralisation des usages Très Haut Débit.

L'excellence opérationnelle est au cœur de l'activité du Groupe XpFibre. Elle repose sur la qualité du réseau, la fiabilité de l'exploitation et du service, la continuité de service, ainsi que sur la conformité à un cadre réglementaire exigeant. Elle s'appuie également sur la capacité à fournir un accès de gros neutre et ouvert, au bénéfice du libre choix de l'utilisateur final.

La mission de maintenance du réseau FTTH implique **un dispositif d'exploitation structuré**, notamment sur :

- **Le traitement** des remontées et **la résolution** d'incidents réseau (échecs de raccordements, pannes, sinistralité sur les infrastructures mutualisées),
- **La remise en état** et **la reprise** de segments à forte sinistralité, sujets identifiés par l'ARCEP comme un axe majeur d'amélioration du secteur.

L'infrastructure déployée par XpFibre constitue **le socle de l'expérience** de l'utilisateur final.

XpFibre renforce ainsi son excellence opérationnelle par :

- Une gestion rigoureuse des interventions terrain pour **réduire les interruptions de service**.
- Des délais d'intervention optimisés, **soutenant les engagements** commerciaux des opérateurs.
- Une coordination fluide avec les opérateurs commerciaux afin de **minimiser l'impact des incidents** sur les usagers.
- Une qualité d'infrastructure qui permet aux opérateurs de **proposer des services fiables**, sans surcoût ni complexité technique additionnelle.



Engagement social

L'engagement social du Groupe s'inscrit dans une logique de **maîtrise des risques humains et opérationnels** inhérents à la construction et à la maintenance d'infrastructures critiques, et dans une logique de contribution à l'inclusion numérique des territoires.

Les activités de déploiement et d'exploitation FTTH mobilisent de nombreux intervenants (équipes internes, prestataires, techniciens de raccordement côté OC³). L'ARCEP met explicitement l'accent sur **l'amélioration des interventions terrain** et **la correction des malfaçons**, ce qui renforce l'importance d'un pilotage exigeant des pratiques, de la sécurité et des contrôles.

Afin de garantir un haut niveau de sécurité lors des interventions terrain et de préserver la santé de ses collaborateurs, le Groupe déploie chaque année **un programme de formations obligatoires**. Celles-ci visent à prévenir **les risques propres aux métiers** de la fibre optique et à assurer **une maîtrise rigoureuse** des opérations techniques. Les collaborateurs concernés sont ainsi formés et sensibilisés sur plusieurs thématiques clés dont entre autres :

- **Habilitation électrique** : Pour permettre aux techniciens d'intervenir en toute sécurité à proximité d'installations ou d'équipements électriques, conformément aux exigences réglementaires
- **AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)** : Indispensable pour les équipes réalisant des travaux près des réseaux souterrains ou aériens, afin de limiter les risques d'endommagement d'infrastructures et d'accidents.
- **Santé et Sécurité au travail** : Pour renforcer la culture sécurité au sein des équipes, à prévenir les accidents et à garantir des conditions de travail sûres lors des interventions terrain comme dans les environnements techniques.
- **Risques routiers** : Pour sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques de conduite et réduire les accidents lors des nombreux déplacements liés aux activités d'exploitation et de maintenance.



Engagement environnemental

Afin d'œuvrer à la transition environnementale, XpFibre s'engage dans une dynamique d'amélioration continue articulée autour de trois leviers majeurs :

- **La sobriété énergétique** liée aux sites techniques (NRO, équipements actifs et locaux d'hébergement).
- **Limiter l'empreinte environnementale des travaux et des matériels**, incluant le génie civil, les câbles et les équipements techniques.
- **L'optimisation des déplacements des techniciens et des équipes terrain**, indispensables au déploiement, à l'exploitation et à la maintenance du réseau.
- **La réduction des émissions sur l'ensemble des scopes**, en particulier le Scope 3 majeur dans le bilan carbone du Groupe (cf. section 7 - Bilan carbone).

En 2025, XpFibre a finalisé le calcul de son **bilan carbone global**, réalisé selon une approche complète et audité par un tiers indépendant, garantissant la robustesse méthodologique et la transparence des résultats.

Le détail des émissions du Groupe est présenté dans la partie 7 du rapport.



A photograph of three people in a modern office setting. A Black man in a white patterned shirt stands in the center, pointing at a small green plant on a desk. To his left, a woman with brown hair and a yellow top is smiling. To his right, a white man with a beard and headphones around his neck is also smiling. The background shows office desks, computers, and large windows.

6.

Analyse de double matérialité

La CSRD

La CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), est une Directive Européenne qui vise à uniformiser le reporting extra-financier européen des entreprises liées à leur impact environnemental, social et de gouvernance.

Ce nouveau cadre de publication de données extra financière aurait dû s'appliquer à partir du 1er juillet 2026, mais la loi Omnibus du 20 avril 2025 et son approbation par le Conseil Européen le 24 février 2026, a reporté l'application de ces nouvelles obligations.

Néanmoins, XpFibre a choisi de poursuivre le projet d'analyse de double matérialité de ses activités ce qui constitue **une étape clé dans la définition de la politique ESG** du Groupe ainsi que les plans d'actions. En effet la matrice de double matérialité permet de définir et sélectionner les enjeux susceptibles de constituer un risque financier ou matériel pour l'entreprise. La matrice de double matérialité met en lumière l'approche de XpFibre en matière de hiérarchisation des indicateurs essentiels.

L'analyse de double matérialité repose sur l'étude de deux perspectives distinctes mais complémentaires :

- **La matérialité financière** : évalue l'impact des enjeux environnementaux et sociétaux sur la performance économique de l'entreprise. Elle se réfère à l'impact des problématiques ESG sur l'entreprise, soit la manière dont les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance affectent ses opportunités, ses risques ainsi que ses résultats financiers.
- **La matérialité d'impact** : examine les effets des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société, en d'autres termes, comment ses opérations influencent positivement et négativement les individus, la planète et les communautés.

Le Groupe a mené une analyse complète de double matérialité, conformément aux standards ESRS⁴, pour définir les Impacts, Risques et Opportunités (IRO) matériels selon la matérialité de l'impact et financière. Le Groupe a élaboré la matrice de double matérialité entre 2024 et 2025.

L'ensemble du processus ainsi que **la matrice finale** ont été certifiés par un **organisme tiers indépendant**, en 2025.

Une méthodologie structurée et certifiée

L'analyse s'est appuyée sur :

- L'étude détaillée de nos activités,
- Nos objectifs ESG,
- La cartographie de nos parties prenantes,
- L'examen de notre chaîne de valeur,
- Etablir une liste d'impact ESG potentiels,
- Définir une liste d'impact financier potentiels,
- Réaliser la cotation des impacts financiers et ESG (probabilité de survenue, ampleur potentielle...)
- Consolider les résultats pour hiérarchiser les enjeux de durabilité selon l'incidence des impacts identifiés

Ce processus a permis de sélectionner les indicateurs extra financier c'est à dire les IROs du Groupe, pour finalement déterminer les 6 thèmes prioritaires dans le cadre des activités du Groupe XpFibre. Ce ne sont pas moins de **64 impacts, 69 risques et 38 opportunités** qui ont été étudiés pour finalement retenir **35 impacts, 30 risques et 16 opportunités** qui ont été évalués pour construire la matrice de double matérialité du Groupe XpFibre.

Les IROs prioritaires en 2025 :



Le changement climatique



Les forces de travail



Les clients finaux



La pollution



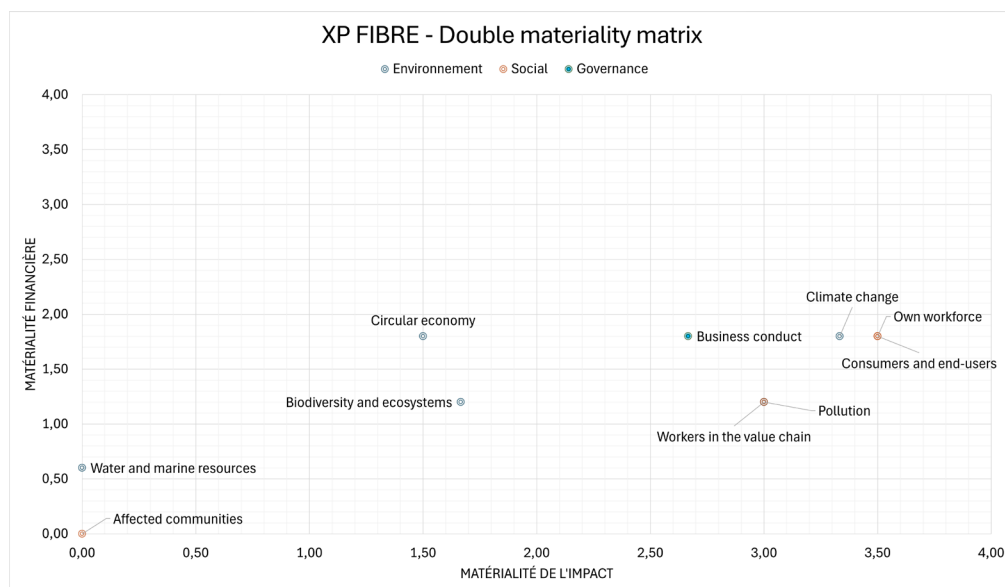
La Gouvernance



Les travailleurs dans la chaîne de valeur

Analyse de double matérialité

Après avoir défini notre démarche et identifié **nos enjeux prioritaires**, la matrice ci-après illustre la manière dont ces thèmes se positionnent **au regard de leur impact** sur le Groupe et de **leur importance** pour nos parties prenantes.



La matrice de double matérialité du Groupe démontre que des thématiques telles que **le changement climatique, la gestion des forces de travail du Groupe et la relation avec les clients finaux** sont particulièrement matérielles pour XpFibre. Leur matérialité s'explique par le fait que ces enjeux influencent directement **la continuité, la performance et la résilience** des activités du Groupe, tout en représentant des attentes fortes de la part de des parties prenantes.

Le changement climatique agit sur **la pérennité des infrastructures** du Groupe et sur **la trajectoire de décarbonation**. Les forces de travail sont un levier essentiel **de qualité de service, de sécurité et d'innovation** ; et les clients finaux conditionnent la pérennité du modèle économique à travers leurs usages, leurs exigences en matière de qualité de réseau et leur demande croissante de connexion responsable et durable.

Par ailleurs, les thématiques des communautés affectées ainsi que la pollution de l'eau sont notées non matériel à travers cette matrice car le Groupe opère en France, et applique le cadre légal ce qui assure **une protection des travailleurs**. De plus, le Plan Très Haut Débit, œuvre à **lutter contre cette fracture numérique** et donc à intégrer tout le territoire grâce au déploiement de la fibre.

Enfin, l'eau n'intervient pas dans le modèle d'affaires du Groupe XpFibre et aucun processus n'entraîne d'utilisation de cette ressource. De même, les déchets générés par nos activités ne sont pas rejetés dans les milieux aquatiques et n'ont donc pas d'impact sur les écosystèmes ou les ressources marines.



7.

Les actions ESG concrètes

Égalité professionnelle

XpFibre s'engage pour **l'égalité professionnelle** de ses collaborateurs. Dans ce cadre, le Groupe évalue ses performances internes grâce à l'indicateur Égalité Professionnelle⁵, qui a été développé par le Ministère du Travail et de l'Emploi.

Cet indicateur évalue une entreprise à travers quatre sous catégories :

- L'écart salariale,
- L'écart de promotion,
- L'augmentation des collaboratrices au retour de congés maternité,
- La proportion de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations.

L'année 2024 marque l'obtention d'un score, calculé sur la base de l'index Égalité Professionnelle de **82/100**. Ce résultat audité par un organisme tiers indépendant reflète une attention particulière portée à l'égalité professionnelle déployée au sein du Groupe.

Transition environnementale

EMPREINTE CARBONE

Pour calculer son bilan carbone, le Groupe XpFibre a suivi **la méthode GreenHouse Gas Protocol** (GHG Protocol)⁶. C'est une méthode reconnue à l'international et qui permet de calculer l'ensemble des émissions carbone d'une entreprise, **en amont et en aval de sa chaîne de valeur** sur l'année fiscale de référence.

La méthode GHG Protocol présente différentes caractéristiques pour lesquelles le Groupe XpFibre a souhaité réaliser son bilan carbone avec cette méthode :

- Méthode internationale et reconnue,
- Compatible la norme ISO 14064⁷,
- Compatible avec le cadre de reporting de la CSRD⁸,
- Prise en compte détaillée de la chaîne de valeur,
- Transparence et comparabilité entre entreprises.

⁵ <https://egapro.travail.gouv.fr/>

⁶ <https://ghgprotocol.org/>

⁷ Norme ISO sur les Gaz à effets de serre : <https://www.iso.org/fr/standard/66453.html>

⁸ Corporate Sustainability Reporting Directive

XpFibre a appliqué la méthode de **l'approche opérationnel** dans le cadre du calcul de ses émissions carbone.

- L'entreprise comptabilise **100 % des émissions des activités ou sites** sur lesquels elle exerce un contrôle opérationnel, c'est à dire lorsqu'elle décide et met en œuvre les politiques opérationnelles, notamment en matière d'environnement, de sécurité ou de production.
- L'entreprise doit inclure **tous les sites qu'elle gère au quotidien**, même si elle n'en est pas propriétaire.
- L'entreprise doit inclure **les filiales où elle dirige les opérations**, même si elle détient moins de 50 % du capital.
- L'entreprise doit inclure **les émissions directes (Scope 1) + indirectes énergie (Scope 2) + éventuel Scope 3** liés à ces activités.

Conformément au GHG Protocol, les émissions sont structurées en **trois périmètres d'analyse**, ou « **Scopes** », représentés dans l'infographie suivante :

Classification des Émissions de Gaz à Effet de Serre

Selon le GHG Protocol



Émissions directes

Émissions provenant des **sources contrôlées par l'entreprise** :

- Flotte de véhicules
- Chaudières & Groupes électrogènes



Pour XpFibre :
Carburant des véhicules du Groupe.



Émissions indirectes Énergie

Énergie achetée (électricité, chaleur, froid) :

- Bureaux
- Sites techniques



Pour XpFibre :
Consommation d'électricité des sites techniques et des bureaux



Émissions indirectes Chaîne de valeur

Émissions de la chaîne de valeur en amont et en aval

- Achats & Travaux
- Transport & Déplacements
- Fin de vie des équipements



Pour XpFibre :
Travaux, fabrication, déchets et transport

15 CATÉGORIES AMONT & AVAL



Achats & Services



Génie Civil

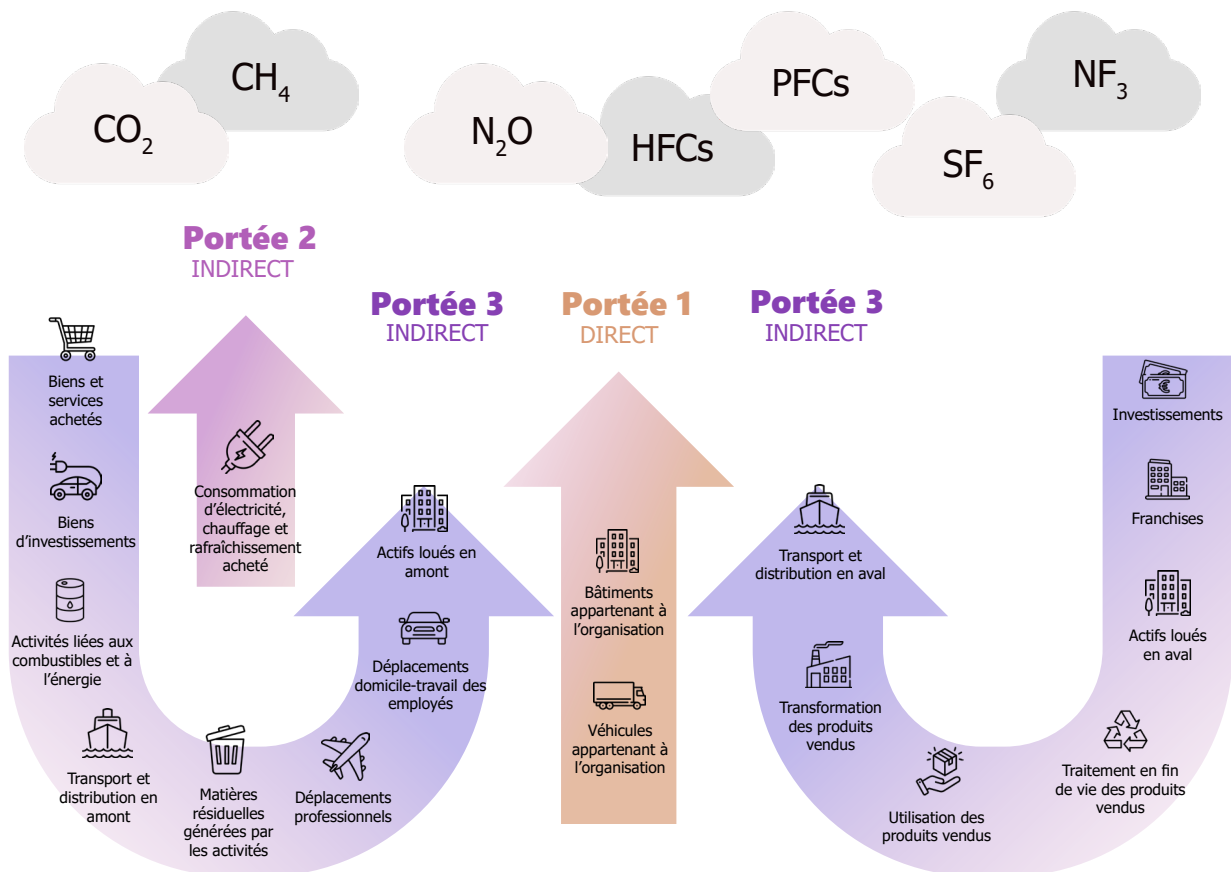


Transport



Déchets

Le bilan carbone d'un Groupe couvre **l'ensemble des émissions générées tout au long de sa chaîne de valeur** : en amont, avant ses opérations ; au cœur de ses activités, via ses émissions directes et énergétiques ; et en aval, à travers les usages, transports ou traitements en fin de vie. Cette lecture permet de situer chaque catégorie d'émissions au sein des trois scopes définis par le GHG Protocol.



Le bilan carbone du Groupe XpFibre pour l'exercice 2024, soumis à une vérification par un organisme tiers indépendant, est détaillé :



SCOPE 1 :

Représente **moins d'1% des émissions carbone**, grâce à l'amélioration de la flotte de véhicule du Groupe. (Cf. 7 Mobilité durable)

SCOPE 2 :

Représentant la consommation d'électricité du Groupe - **3,7% des émissions carbone globale**. Le remplacement du cuivre par la fibre, qui est trois fois moins énergivore et plus durable, participe à la sobriété énergétique. Des actions de réduction de la consommation d'électricité du Groupe sont décrites tel que le projet « **Cool Roof** » (Cf 7 Sobriété énergétique).

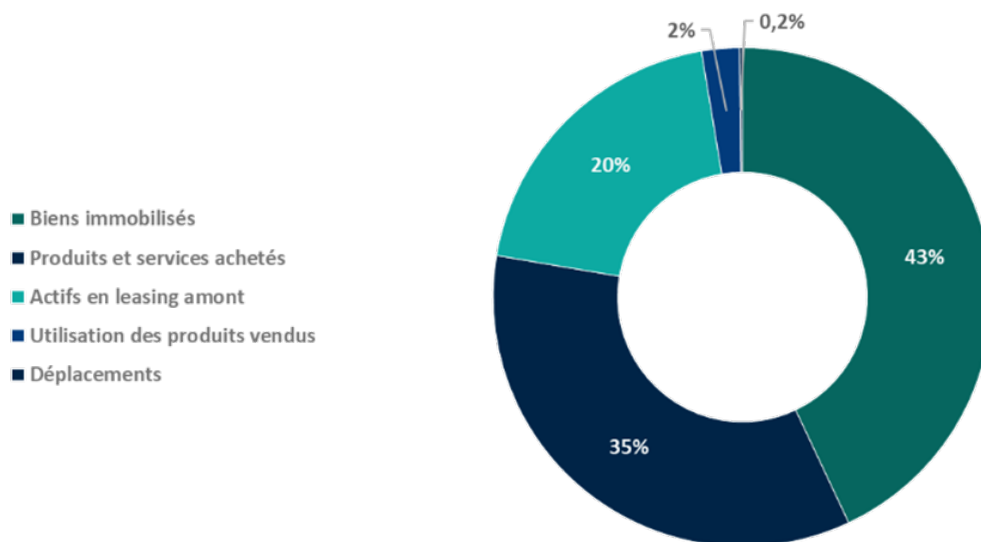
SCOPE 3 :

Représente **96% du bilan carbone total** du Groupe XpFibre sur l'année 2024.

L'ensemble du Scope 3 est couvert à 97 % par les catégories d'émissions détaillées ci-après. Les 3% restants du Scope 3, peu impactant, s'explique par la vie du Groupe à travers les déplacements domicile-travail des collaborateurs et d'autres services courants.

- Le premier poste d'émission du Scope 3 est représenté par les immobilisations à hauteur de 43%, expliqué par les mètres linéaires de fibre optique déployés, du génie civil engagé dans le déploiement, et des différents équipements structurels à l'activités (armoires, PM et équipements IT).
- Le deuxième poste d'émission du Scope 3, à hauteur de 35%, est représenté par la catégorie « achats de services » qui se traduit par les émissions liées aux déplacements, pour effectuer les raccordements, et aux opérations de maintenance. Est également comptabilisé dans cette catégorie, les différentes prestations de conseils mandatés par le Groupe.
- Le troisième poste d'émission du Scope 3, à hauteur de 20% est comptabilisé dans la catégorie de « leasing amont ». Cela se traduit par ce que le Groupe XpFibre loue annuellement pour le bon fonctionnement de son activité tel que du génie civil effectué par d'autres opérateurs d'infrastructures, des poteaux, du backbone ou encore des équipements actifs.

Le graphique ci-dessous modélise la répartition des différents postes d'émissions du scope 3.

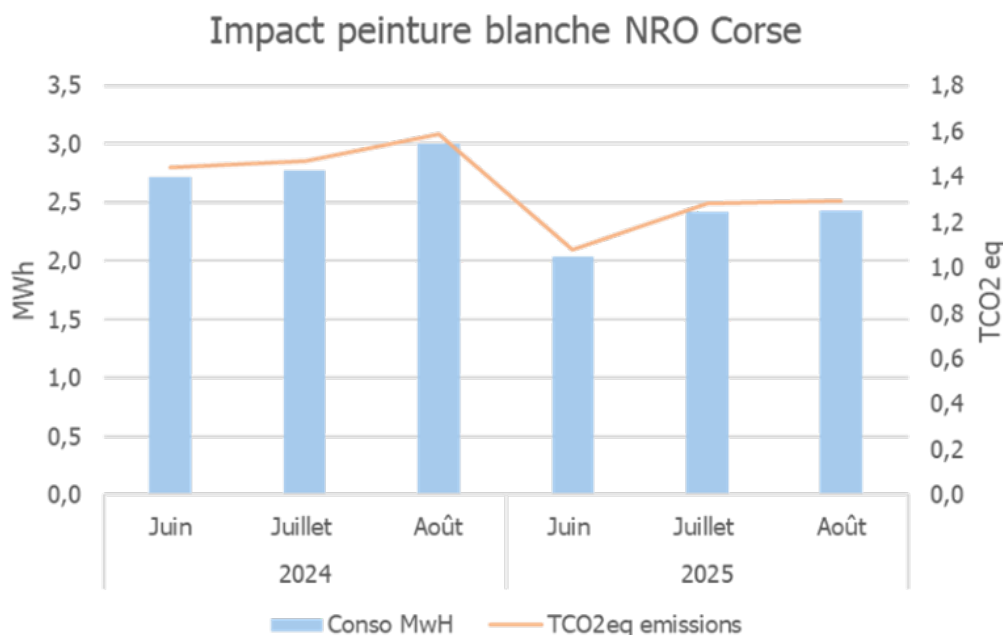


SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES SITES : PROJET « COOL ROOF »

Dans le cadre de sa stratégie de réduction de son empreinte carbone, XpFibre s'est engagé à **diminuer durablement sa consommation d'électricité**, qui constitue la principale composante de ses émissions de Scope 2.

En 2025, le Groupe a initié un projet innovant visant à appliquer des **revêtements réfléchissants sur les toitures des NRO** (Noeuds de Raccordement Optique) afin de limiter l'absorption de chaleur et réduire les besoins en climatisation. Ce dispositif a été déployé en priorité dans les zones les plus exposées aux fortes chaleurs (Corse, Guadeloupe et Martinique).

Une phase test menée en Corse, dans un contexte de températures estivales croissantes, a permis d'observer **une baisse d'environ 20 % de la consommation électrique** du site technique ayant été peint, confirmant l'efficacité du procédé. Les gains proviennent principalement de la **diminution de la charge thermique et de l'effort de refroidissement** des installations techniques.



Le graphique illustre de manière concise la consommation entre l'année 2024 et l'année 2025 du premier NRO « test » peint en Corse en mai 2025.

- **Baisse nette de la consommation d'énergie** d'une année sur l'autre : sur la période juin-août.
- **Réduction des émissions associées** : la courbe tCO2eq suit la même tendance, avec un niveau plus bas en 2025, qu'en 2024, la baisse de consommation se traduit aussi en baisse d'empreinte carbone.

Cette initiative montre une amélioration tangible (consommation et émissions) sur l'été 2025 par rapport à 2024, compatible avec **l'effet d'un projet de sobriété énergétique**.

Fort de ces résultats, XpFibre prévoit **un déploiement progressif de la solution** sur l'ensemble des NRO éligibles, en Corse, Martinique et Guadeloupe.
Cette démarche contribue à :

- **Améliorer** la performance énergétique des infrastructures,
- **Renforcer** la résilience thermique des sites face aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents,
- **Réduire** les émissions du Scope 2.

Ce projet constitue un levier concret d'adaptation climatique et d'efficacité énergétique, en cohérence avec la trajectoire environnementale du Groupe.



Photo du premier NRO test peint en Corse en mai 2025.

MOBILITÉ DURABLE

En 2025, XpFibre a finalisé **la sortie complète du diesel** au sein de sa flotte automobile. Tous les véhicules fonctionnant au gazole ont été remplacés, marquant **une étape importante** dans la réduction des émissions directes (Scope 1).

Au total, **70 nouveaux véhicules** ont été intégrés, avec des motorisations essence, hybrides et électriques. Ce renouvellement contribue à **diminuer l'empreinte carbone** de l'entreprise, à **réduire les émissions polluantes** liées aux déplacements et à **moderniser l'ensemble de la flotte**.

Cette action s'inscrit dans **une démarche plus large d'amélioration de la performance environnementale et de transition** vers des solutions de mobilité plus durables.

Le Groupe XpFibre met également en place **un dispositif d'aides financières** destiné à encourager les collaborateurs à **adopter des modes de déplacement plus durables**.

Ce programme permet de soutenir **l'acquisition d'un vélo électrique ou d'une trottinette électrique**, afin de favoriser des trajets domicile-travail moins émetteurs et de renforcer l'usage de mobilités douces au sein du Groupe.

Conformité et éthique

Le Département Conformité structure et pilote **la mise en œuvre d'un dispositif anticorruption** permettant d'assurer la conformité du Groupe XpFibre aux dispositions de **la loi Sapin II**, notamment l'ensemble des politiques internes.

Dans le cadre de ses missions en matière de prévention des risques de non-conformité et d'application des exigences issues notamment de la loi Sapin II, le Département Conformité veille plus largement à **la diffusion d'une culture d'intégrité et d'éthique**.

Ainsi, la mise en œuvre au sein de XpFibre des dispositifs, politiques et procédures clés suivants sont destinés à **garantir une conduite exemplaire** au sein du Groupe et **respectueuse de nos obligations** au regard de la loi Sapin II :

- **Code de conduite anticorruption** : définit les principes, les comportements et les bonnes pratiques attendus de chaque collaboratrice et collaborateur du Groupe XpFibre dans le cadre de la réalisation de ses missions.
- **Politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts** : identification, déclaration et gestion des situations sensibles pouvant compromettre l'objectivité ou l'indépendance des collaborateurs.
- **Politique Cadeaux & Invitations** : encadrement strict de l'acceptation et de l'octroi de cadeaux, invitations ou avantages afin de prévenir toute forme de corruption ou d'influence indue.
- **Dispositif d'alerte interne** : supervision du dispositif d'alerte interne permettant de signaler des comportements contraires aux règles éthiques ou susceptibles d'entraîner un risque pour l'entreprise, ses collaborateurs ou ses partenaires, accessible à l'ensemble des collaborateurs comme aux parties prenantes externes et permettant une confidentialité absolue des signalements. En effet, le Groupe encourage une culture d'ouverture et de responsabilité, où chaque collaborateur peut contribuer à la prévention des risques en signalant de bonne foi tout comportement non conforme.



A photograph of three people in a modern office setting. On the left, a Black man with a beard and headphones around his neck is smiling and holding a yellow and white coffee cup. In the center, a woman with red hair, wearing a green button-down shirt, is smiling and holding a brown ceramic mug. On the right, a woman with brown hair in a ponytail, wearing a patterned blouse and glasses, is smiling and holding a green ceramic mug. They are standing in front of a desk with several potted plants. In the background, there is a black shelving unit with various office supplies and more plants. The overall atmosphere is bright and positive.

8.

Bilan 2025 & ambitions

L'infographie ci-après offre **une vue d'ensemble des actions structurantes** menées par le Groupe au cours de l'année.

Elle met en évidence **les initiatives déployées**, notamment pour agir **en faveur de l'inclusion numérique, de formation des collaborateurs et dans la transition environnementale** du Groupe.

A travers des projets engagés, visant à réduire l'empreinte carbone, notamment l'optimisation énergétique des infrastructures et la transition vers une flotte de véhicules sans diesel. Enfin, elle illustre les actions transverses menées au niveau du Groupe pour renforcer les dispositifs de conformité et **soutenir le déploiement et la maintenance des réseaux**.

FORMATION



- Fresque du Numérique Responsable,
- Formation à l'animation de la Fresque du Climat,
- Formation des collaborateurs : Santé, Sécurité, IA & ESG.

CERTIFICATIONS



- Analyse de double matérialité,
- Amélioration score Égalité Professionnelle,
- Audit du Bilan Carbone par un organisme tiers indépendant.

CARBONE



- Projet « Cool Roof : Performance Énergétique »,
- Flotte 100% sans diesel.

GROUPE



- Renforcement des Dispositifs de Conformité,
- Déploiement & Maintenance réseaux.

XpFibre poursuivra sa trajectoire ESG autour de trois priorités :

- **Renforcer la performance énergétique** et mesurer précisément les économies réalisées
- **Consolider les indicateurs sociaux**, notamment en matière d'égalité des genres, de formation et de qualité de vie au travail
- **Renforcer la transparence**, grâce à la publication progressive de données consolidées pour un bilan carbone complet.

